

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 03/12/2024 - 28895 - 1997 B 00653 - 390 672 723 - ADN EXPERTISE COMPTABLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Sur la transformation
de la SARL « ADN EXPERTISE COMPTABLE »
4, Bd Georges CLEMENCEAU
13004 MARSEILLE

RCS Marseille 399 672 723

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE



Aux associés,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, concernant la transformation de votre société, la SARL « ADN EXPERTISE COMPTABLE » en Société par actions simplifiée (S.A.S), et en application de l'article L. 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences sont destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

Fait à Marseille, le 2/12/2024

Daniel MANDRAGOLA

Commissaire aux comptes associé

